

Sensibilisation au handicap moteur et aux maladies chroniques invalidantes et/ou évolutives

Intervenant

Aline MINEREAU
Psychologue du travail
et ergonome

Dates et lieu

8 avril 2022 à Caen
14 octobre à Rouen

Durée

1 jour (7 h)

Effectif

12 personnes maximum

Coût

Prise en charge dans le
cadre des actions
autour de la prise en
compte du handicap

Cette action de formation vise à permettre aux participants d'accéder à une représentation concrète de ce que sont les conséquences possibles dans un parcours d'orientation, de formation, d'accès à l'emploi et d'exercice professionnel de problématique de santé touchant la motricité et/ou de pathologies chroniques invalidantes.

Elle permet aux participants de découvrir les stratégies utilisées pour favoriser l'accompagnement en orientation, formation ou lors de l'insertion professionnelle.

Pré requis

Pas de pré-requis en termes de connaissances ou de compétences.

Les participants doivent disposer d'un ordinateur équipé d'un micro, d'une connexion internet de qualité suffisante pour pouvoir accéder aux contenus vidéos de la plateforme, d'une imprimante leur permettant d'éditer les documents de travail sur lesquels ils souhaitent prendre des notes ou pour réaliser les travaux réflexifs personnels dans le cadre des activités complémentaires proposées sur la plateforme.

Publics visés

Professionnels des organismes de formation, des CFA, des instituts de formation sanitaire et sociale, conseillers Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales, structures de l'insertion (SIAE, ...)

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la notion de « situation de handicap » en s'appuyant sur le modèle du Processus de Production du Handicap
- Identifier les différentes dimensions du fonctionnement humain qui peuvent entraîner des situations de handicap moteur
- Définir ce qui caractérise les maladies invalidantes/chroniques
- Identifier les principales stratégies de compensation utilisables lorsque se manifeste une situation de handicap moteur en formation et/ou au travail
- Identifier les grands acteurs et dispositifs mobilisables dans le cadre de la compensation du handicap moteur (MDPH, AGEFIPH, FIPHFP, Cap Emploi...) et les acteurs spécifiques du territoire normand

Compétences visées

A l'issue de cette action de formation, les participants seront en capacité :

- De porter attention avec la personne, aux conséquences possibles d'une déficience motrice ou d'une maladie chronique invalidante dans le parcours, en adaptant son questionnement,

- De porter attention aux éléments de l'environnement permettant d'envisager des stratégies de compensation dans le parcours d'orientation ou d'insertion professionnelle,
- De mettre en œuvre, dans leur pratique professionnelle d'accompagnement, les premiers niveaux d'adaptation/compensation des situations de handicap moteur pour tenir compte des besoins de la personne,
- D'identifier les principaux acteurs institutionnels susceptibles d'étayer le parcours d'orientation, de formation ou d'insertion professionnelle lorsqu'il y a handicap moteur.

Contenus

- Travail d'exploration des représentations individuelles et collectives concernant le handicap moteur
- Le modèle du Processus de Production du Handicap
- Des repères sur des modalités de compensation possibles
- Des repères sur les principales origines des situations de handicap moteur et leurs conséquences dans la vie quotidienne, en situation d'apprentissage, en situation de travail
- Des repères sur les caractéristiques des maladies invalidantes et/ou évolutives
- Le réseau institutionnel et le réseau opérationnel dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap

Modalités pédagogiques

Apports structurés, exposés interactifs ou basés sur des parcours de personnes, 2 études de cas.
Accès sans limite à la plateforme e-learning d'ALETHEIA Formation pour accéder aux ressources mises à jour et échanger avec l'intervenante et les autres participants sur les problématiques rencontrées.

Modalités d'évaluation

Cette formation professionnalisante conduit à la réalisation de mises en situation et d'études de cas qui font l'objet d'observation et d'exploitation par les participants. Une auto-évaluation des apprentissages permet à chacun d'évaluer la maîtrise des concepts, des compétences et les intentions de transfert dans la pratique professionnelle.

Un lien fourni par le Carif-Oref permet de mesurer, à chaud, la satisfaction des participants.

Modalités d'inscription et délais d'accès à notre formation

Pour se préinscrire, remplir intégralement le bulletin d'inscription en ligne. Bien vérifier auparavant le public visé et les prérequis attendus.

La formation sera confirmée lorsqu'elle sera complète et les participants seront informés au plus tard 10 jours avant la date de démarrage.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous remercions les personnes qui auraient des besoins spécifiques de nous le signaler dès leur inscription. Nos locaux sont accessibles à tous types de handicap et nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation en étudiant ensemble vos besoins. Pour toutes questions, merci de contacter Malyka Demeautis (mdemeautis@cariforefnormandie.fr ; ou Diana Llorente (dllorente@cariforefnormandie.fr) , référentes handicap pour le Carif-Oref de Normandie au 02.32.18.16.01, une permanence téléphonique se tient tous les mercredis de 10h à 12h.

Contact

Le service professionnalisation : 02 31 95 52 00 ou 02 35 73 77 82 –
professionnalisation@cariforefnormandie.fr

Justificatif remis

Une attestation de formation sera remise à toute personne ayant suivi intégralement la formation.

